



**Laurence TERS** - oenologue  
Conseiller SME accrédité par le CIVB



Viticulteurs ou responsables santé sécurité



23/11/21 - 3/12/21  
Maison des Bordeaux à Beychac et Caillau  
durée : 7 heures de formation



Avoir signé la charte du document unique sur [www.bordeauxprof.com](http://www.bordeauxprof.com) et avoir réalisé son document unique en ligne dans ce cadre

## PROGRAMME 2021/2022

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Identifier les règles générales de sécurité et les principaux risques de l'activité viti vinicole
- ✓ Mettre à jour l'analyse des risques santé sécurité au travail
- ✓ Actualiser le Document Unique de l'entreprise
- ✓ Mettre en œuvre les actions d'amélioration santé sécurité du travail et de sensibilisation du personnel

### Contenu

Le point sur la réglementation et les enjeux pour l'entreprise  
Rappel de la méthodologie d'analyse de risques du Document Unique et réalisation de l'évaluation des risques professionnels sur la plateforme en ligne  
Présentation des outils de diffusion et de sensibilisation du personnel - interactions avec les évolutions du Document Unique  
Présentation des outils à disposition : affichage, protocole de sécurité, fiches de situations d'urgence...  
Construction et mise à jour du plan d'actions  
Lien entre démarches de gestions des risques environnementaux et santé/sécurité

### Méthodes pédagogiques

Support formation fourni  
Retours d'expériences et cas concrets  
Présentation d'exemples d'outils

### Modalités d'évaluation

Questionnaire ou quizz en fin de formation

### Modalités d'inscription

Demande à adresser par mail  
Signature de la convention de formation 8 jours avant la formation



180 €/formation : prise en charge possible par les OPCO

Pour tous renseignements



06 88 46 42 69 / [laurence@ideestchin.fr](mailto:laurence@ideestchin.fr)

*En cas de stagiaire en situation de handicap, nous adaptons l'accessibilité à la formation, merci de nous contacter*